

SCFP EN BREF

BULLETIN D'INFORMATION DU SCFP AU QUÉBEC

Vol. 9 N° 13 • 15 décembre 2009 • cinq pages

Les RMU ont suivi Charest à la trace

Deux répondants médicaux d'urgence (RMU) d'Urgences-santé ont bouffé des kilomètres à bord de leur camion «électoral». Pendant six jours, ils ont talonné l'autobus de Jean Charest, manifestant leur présence à chaque événement du chef libéral. Ils ont tenté de lui parler à plusieurs reprises, mais il n'a jamais daigné leur répondre. Par contre, nous savons que leur présence continue avait l'heur d'agacer royalement sa majesté Charest... Heureusement, l'accueil de la population à la cause et aux revendications des RMU était beaucoup plus chaleureux!

La tournée «électorale» des RMU est terminée. Une expérience unique et innovatrice qui fait honneur aux RMU et au secteur de la santé du SCFP. Vous pouvez toujours lire le compte-rendu de nos deux voyageurs, avec photos et vidéos, sur leur blogue de «campagne» au www.caravanermu.blogspot.com. Cette action portera sûrement des fruits, et elle a le mérite d'avoir attiré l'attention de milliers de personnes sur le dossier des RMU, et ce, de façon originale et pacifique.

«Notre aventure s'est terminée à Sherbrooke. Nous y avons connu des moments de gloire, d'autres de froid et de désespoir, mais surtout le sentiment que vous étiez tous avec nous», ont conclu Mathieu Gagnon et Martin Doyon, président du syndicat.

Le maire Labeaume désavoué

Contrairement à ce que le maire de Québec, Régis Labeaume, n'a cessé de clamer dans les médias, ce ne sont pas 18 jours de congé maladie (de moins de trois jours sans billet médical) que les cols bleus utilisent chaque année, mais bien 4,95. C'est ce que révèlent les données compilées par la Ville et déposées à la table de négociation le 10 décembre, en présence d'une conciliatrice. Le syndicat réclamait la divulgation de ces chiffres depuis plusieurs mois.

Un tort immense

Les déclarations répétées du maire ont causé un tort immense aux cols bleus. Au

travail, plusieurs employés manuels ont été insultés et sujets aux commentaires désobligeants de certains citoyens. «Le maire va devoir mesurer ses propos et faire preuve de sérieux. Dans une fonction comme la sienne, on ne peut pas dire n'importe quoi», a commenté le négociateur syndical Denis Plante.

«Enfin, la vérité sort du sac!, s'est exclamé Réjean Rochette, vice-président du syndicat. Le maire a poussé les hauts cris dans les médias, suscité la hargne de la population à notre endroit en nous traitant de "fourreurs de système". Dans les faits, c'est lui qui s'est fourvoyé dans ses chiffres.»

Priorité aux négos

Le document patronal sur les absences maladie des cols bleus aura au moins eu le mérite de relancer les négociations. Suite à la rencontre de conciliation, la direction syndicale compte présenter une contre-proposition.

D'autre part, la Ville a lancé un second ultimatum aux syndiqués. Les représentants patronaux ont annoncé que si le 15 décembre aucune entente n'était conclue, les offres salariales seraient retirées.

VOIR MAIRE LABEAUME

PAGE 2

Couillard torpille le système public

«Les propos tenus par le désormais chef lobbyiste du privé en santé, Philippe Couillard, devant les membres de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux, justifient à eux seuls le recours juridique intenté par la FTQ et la CSN contre les mesures facilitant la création d'un monopole privé sur un nombre indéterminé de chirurgies et de traitements», a déclaré le 10 décembre Michel Arsenault, président de la FTQ.

Le gouvernement Charest doit se dissocier rapidement et fermement de ces propos et en profiter pour se débarrasser définitivement de l'héritage laissé par un Dr Couillard dont on voit aujourd'hui les véritables

intérêts étalés au grand jour. La tartufferie de cet ex-ministre de la Santé qui jurait, la main sur le cœur, de sauver le système public doit être dénoncée publiquement», ajouta-t-il.

La porte ouverte au privé

Rappelons que l'ex-ministre en appelait à la multiplication de cliniques privées de type Rockland MD, à la pratique mixte pour les médecins, à l'autorisation des assurances privées pour les actes couverts par le système public. De plus, il a fait le saut au privé quelques semaines après avoir piloté l'adoption de règlements ouvrant toute grande la porte au privé en santé.

L'ex-ministre renie ses engagements

Contrairement à ce qu'affirme l'intéressé, ce n'est pas être partisan du statu quo que de défendre un système de santé public, universel et gratuit. «Le ton de ses propos sur la soi-disant utopie du médecin de famille et sur l'introduction d'un ticket modérateur à l'urgence de Sainte-Justine frôle le mépris. Lorsque Philippe Couillard dit que c'est gênant pour un pays du G-8 d'avoir un niveau d'accès aux soins comme on a chez nous, se souvient-il que c'est lui-même et son gouvernement de l'époque qui s'engageaient formellement à mettre fin dès 2003 aux temps d'attente?», a conclu le président de la FTQ.

Grève à Hydro-Sherbrooke

Le 10 décembre, les opérations d'Hydro-Sherbrooke ont été perturbées pendant quatre heures. Les employés, membres du SCFP 1114, exprimaient ainsi leur colère face à la suspension des offres monétaires de la partie patronale, offres qu'Hydro-Sherbrooke avait déjà déposées à la table de négociation. «*Au lieu d'être près d'un règlement, nous sommes dans l'impasse parce que la Ville revient sur sa*

parole», explique Charles Paradis, conseiller syndical.

Après 25 séances de négociation en présence d'un conciliateur, la municipalité de Sherbrooke a invoqué la crise économique actuelle et son impact sur le régime de retraite des employés pour retirer ses offres monétaires. «*Nos membres n'acceptent pas ce recul dans les pourparlers et veulent que la Ville comprenne bien leur message*», poursuit Charles

Paradis. *Cette grève, c'est un coup de semonce, un avertissement et une exigence de négocier sérieusement*».

Le syndicat a négocié une entente sur les services essentiels et, de façon générale, la population n'a pas eu à subir les effets du débrayage. Les employés d'Hydro-Sherbrooke s'occupent du réseau de distribution et de l'exploitation des barrages hydroélectriques de Sherbrooke.

EN RAFALE

Participation exceptionnelle des techniciens et techniciennes membres du **SCFP 957**, vendredi le 5 décembre. À l'occasion d'une rencontre de mobilisation, 450 membres sont venus de toutes les régions du Québec pour démontrer leur engagement en vue d'obtenir un règlement raisonnable et respectable dans le cadre de leur négociation avec la société d'État.

• • •

Une brigadière, membre du SCFP 930, a **perdu la vie au travail** le 28 novembre dernier à Verdun. La dame de 56 ans, Nicole Demontigny, a été happée par une automobile qui aurait, semble-t-il, brûlé un feu rouge. Plusieurs collègues de travail, portant leur dossard jaune, ont assisté aux obsèques.

• • •

Les employés de l'administration québécoise accusent un **retard salarial** de 7,7 % par rapport à l'ensemble des salariés œuvrant dans des entreprises de plus de 200 employés. C'est ce que nous apprenait l'Institut de la statistique du Québec le 28 novembre dernier. Si on compare uniquement avec le secteur privé, le recul est tout de même de 5,2 %. «*Gras durs*» ??

• • •

La STM évalue la possibilité d'implanter des **caméras de surveillance** dans les autobus pour rehausser la sécurité. Depuis 10 ans, le syndicat des chauffeurs (SCFP 1983)

SUITE DE LA PAGE 1

Maire Labeaume

Le maire Labeaume devant la CRT

Et tout cela se passe avec comme toile de fond les audiences de la Commission des relations du travail (CRT) sur la plainte de négociation de mauvaise foi déposée par les bleus. Les travaux ont débuté le 3 décembre et trois témoignages y ont été entendus. Celui du maire a été le plus stupéfiant.

Lui qui se targue de «*parler vrai*» et de dire «*les*

vraies affaires», avait du mal à répondre aux questions qui lui étaient posées.

«*Il faut que je sauve ma peau*» a-t-il lancé à un certain moment, puis «*il y a des journalistes derrière moi*».

Un peu plus tard, il disait : «*on passe à un autre appel*», en réponse aux questions du procureur du SCFP.

Les audiences de la Commission des relations du travail (CRT) se sont poursuivies le 8 décembre et une autre journée est prévue le 15 janvier prochain.

Les employés municipaux manifestent

Avec en plus, les membres du SCFP 1308 qui manifestent, le maire Labeaume doit trouver le temps long ces jours-ci... En effet, un millier d'employés municipaux ont manifesté devant l'hôtel de ville le 2 décembre. Leurs clameurs ont même, paraît-il, perturbé le début de l'assemblée du Conseil municipal. Rappelons que c'est le 1^{er} décembre, qu'expirait «*l'ultimatum*» du maire. Ultimatum qui a connu certains délais depuis...

SCFP

Syndicat canadien de la fonction publique



SCFP En Bref est publié douze à quinze fois par année par le Service de l'information du SCFP. Les articles de ce bulletin peuvent être reproduits pourvu qu'on en mentionne la source. Les caricatures ne peuvent être reproduites que par nos syndicats locaux ou affiliés. Nous vous encourageons à nous faire parvenir toute nouvelle d'intérêt par téléphone (514-384-9681, poste 239), ou par courriel (jbergeron@scfp.qc.ca). Une version en langue anglaise, *CUPE In Brief*, est aussi disponible. Les plus récents numéros du *SCFP En Bref* peuvent être téléchargés électroniquement à partir de notre site.

<http://www.scfp.qc.ca>

L'Équipe du SCFP En Bref

Robert Bellerose et Alexandre Boulerice, rédaction

Jocelyne Bergeron, secrétaire de rédaction

Patrick Desharnais pour la caricature

Montage : Marcel Huot (Legris Service Litho Inc.)

Dépôts légaux : Bibliothèque nationale du Québec ISSN 1499-2841
Bibliothèque nationale du Canada 830234

scfp.qc.ca



Des milliers de personnes contre la fermeture du Parlement

À Montréal le 6 décembre, plus de deux mille personnes ont uni leurs voix pour manifester leur mécontentement et transmettre un message clair en faveur d'un gouvernement de coalition. Un nouveau gouvernement qui avancerait des propositions concrètes pour sortir de la crise actuelle, et ce, dans le respect du Québec. Une coalition qui représenterait 62 %

de la population canadienne et près de 80 % des Québécois.

Rappelons que la fermeture du Parlement a été autorisée, par Michaëlle Jean, Gouverneure générale et à ce titre, représentante de la couronne d'Angleterre au Canada. Le vote de confiance prévu par l'opposition le 8 décembre n'a donc pas eu lieu et Harper a évité

d'être renversé en empêchant les parlementaires de siéger.

Cette atteinte à la démocratie et aux droits de nos élus est particulièrement grave en ces temps difficiles où le Parlement devrait être à pied d'œuvre pour soutenir les travailleurs, les chômeurs et les secteurs manufacturier et forestier.

Harper joue au dictateur

Les dirigeants de la FTQ, de la CSN et de la CSQ, qualifient de «triste événement pour la démocratie canadienne» la prorogation de la session parlementaire obtenue par Stephen Harper. Le parlement a été fermé de force et nos élus n'ont pu défaire le gouvernement conservateur. «Nous sommes extrêmement déçus que Harper ait décidé de fermer le Parlement durant sept semaines, pour la seule raison d'éviter à son gouvernement de perdre le vote de confiance», de dénoncer René Roy, Claudette Carbonneau et Réjean Parent. «Cela reporte de plusieurs mois les décisions importantes qui doivent être prises pour faire face à la crise économique.»

«Ce qu'on a vu ressemble aux tactiques utilisées par les gouvernements autoritaires pour se maintenir en poste dans des pays aux pratiques démocratiques dou-

teuses. C'est une tache qui vient souiller la réputation du Canada auprès de sa population, de même qu'à l'extérieur du pays», déplorent les représentants syndicaux.

Harper méprise le Québec

«Le "Québec bashing" fait un retour en force [...] M. Harper avait toutes les chances de montrer sa capacité à gouverner. [...] Il ne l'a pas fait.», rappellent-ils. Ce qui aurait dû prendre des allures de minibudget, avec des mesures concrètes pour aider les entreprises, les travailleurs, les retraités, les familles, s'est transformé en une crise politique sans précédent.

«En gelant les salaires et en suspendant le droit de grève des fonctionnaires, en niant le droit des femmes de recourir aux tribunaux pour accéder à l'équité salariale, Harper est allé trop loin», affirme Claudette Carbonneau

Un gouvernement plus représentatif

Toujours selon les dirigeants syndicaux, les députés des trois partis qui appuient un gouvernement de coalition ont présenté un plan d'action comportant des mesures exceptionnelles.

«Pour la première fois, le Québec obtiendrait une amélioration du régime d'assurance emploi et de l'aide pour les travailleurs âgés. Il obtiendrait des investissements pour soutenir les industries manufacturière et forestière, des mesures pour mieux protéger les rentes de retraite, le rétablissement des montants alloués à la culture et aux organismes à but non lucratif voués au développement économique, l'intensification des programmes d'infrastructure, de construction et de rénovation de logements», souligne René Roy.

EN RAFALE

réclame des mesures pour protéger ses membres et les usagers. Le 1^{er} décembre, le président, Claude Benoît, soulignait qu'il s'agit d'un investissement d'environ 10 000 \$ pour des véhicules qui en coûtent 400 000 \$.

• • •

La municipalité de **Repentigny** est la première ville au Québec à adhérer au programme de certification professionnelle «Sentinelle». Il s'agit d'une démarche paritaire réalisée, en collaboration avec le syndicat, pour rehausser les normes de santé et sécurité au travail. La municipalité en est à la seconde phase de ce processus débuté en 2007.

• • •

Louis Laberge aura son parc à **Terrebonne**. Cet endroit public sera inauguré en juin prochain et le nouvel espace présentera un concept innovateur comprenant des espaces intergénérationnels. Louis Laberge a vécu la majeure partie de sa vie active dans la région de Lanaudière et la Ville de Terrebonne a décidé de rendre hommage à cet homme qui a laissé sa marque dans la société québécoise. Louis Laberge a été président de la FTQ pendant 27 ans.

• • •

Le 10 décembre, lors des audiences publiques du BAPE, la FTQ a réitéré son appui au développement hydroélectrique de la **rivière Romaine**. Pour la plus grande centrale syndicale au Québec, ce projet correspond aux

Agenda

6 février 2009

Date limite pour soumettre un projet de résolution au congrès du SCFP-Québec

10 au 13 février 2009

Première conférence nationale sur les négociations pour l'égalité des femmes

Hôtel Fairmont
Le Reine Élisabeth
Montréal

8 mars 2009

Journée internationale des femmes

Agenda plus détaillé sur
scfp.qc.ca

Le FM 93,3 mis en demeure

L'animateur Sylvain Bouchard du FM 93,3 de Québec est mis en demeure de se rétracter. Le SCFP n'a pas apprécié qu'il associe notre organisation à une manifestation houleuse au local du candidat libéral de Vanier. Interviewant François Beaulé du Parti libéral à l'émission *Bouchard en parle*, l'animateur, sans vérification aucune, y est allé de longues diatribes pour dénigrer le SCFP, la FTQ et les journalistes syndiqués qui en sont membres.

Accusant le SCFP d'être l'auteur des incidents de jeudi soir, Sylvain Bouchard a, entre autres, affirmé : «*Là, les gens du SCFP sont rentrés en-dedans, collent des autocollants, font de la marde*», qualifiant les mani-

festants de «*gang de sauvages*». Plus tard dans l'émission, il a admis qu'en disant SCFP plutôt que SFPQ «*on s'était mêlé de lettres un peu*».

N'importe quoi!

«*On ne peut quand même pas dire n'importe quoi en ondes!*, s'est exclamé Serge Morin, conseiller syndical. *Le SCFP n'a rien à voir ni de près ni de loin avec ces événements. Ce qui est le plus choquant, c'est que les déclarations ont été faites sans la moindre vérification. S'il n'y a que les poursuites judiciaires pour arrêter les ragots en ondes, et bien ce sera le cas. Il y a quand même des limites à répandre des faussetés.*»

EN RAFALE

besoins de la Côte-Nord et du reste de la province.

Pendant la phase de construction, 1100 emplois seront créés dans cette région durement touchée par le chômage.

...

Une poursuite de 7 millions contre les sections locales 2815 et 1417 du SCFP est tombée. Il s'agissait d'une action légale entreprise par Vidéotron Telecom suite au conflit de travail de 2002. En 2006, Vidéotron Telecom était intégrée à **Vidéotron Ltée**, et cette dernière entité a tenté de reprendre la poursuite à son compte. Cependant, dans le protocole de retour au travail, Vidéotron Ltée s'était engagée à ne pas tenter de nouveaux recours. Un arbitre vient de lui d'ordonner d'y mettre fin dans les meilleurs délais.

LES ROIS MAGES SUIVENT LEUR BONNE ÉTOILE...



Les employés de l'UQAM sur YouTube

Les employés de soutien de l'UQAM (SCFP 1294) ont mis en ligne une vidéo qui vise directement le recteur de l'université, Claude Corbo, et la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

La courte présentation rappelle de manière efficace que les problèmes financiers de l'UQAM ne sont pas terminés et que ce sont les employés de l'institution qui

paient la note. Au total, 110 postes ont déjà été abolis, ou sont sur le point de l'être. Une situation inacceptable pour le syndicat dont les membres ont déjà une charge de travail excessive. Cela signifie que l'UQAM jette à la rue une centaine de jeunes hommes et de jeunes femmes à statut précaire, qui font les frais des restrictions imposées par la ministre Courchesne, alors qu'ils ne sont pas COUPABLES!

Mince majorité pour Charest

La FTQ accueille l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire à Québec avec l'espoir que celui-ci agira dans la continuité des deux dernières années, marquées par davantage de respect du modèle québécois.

Aller de l'avant

À l'annonce des résultats, le président de la FTQ, Michel Arsénault, déclarait : «*Nous avons pris acte de l'engagement maintes fois réitéré par le premier ministre, durant la campagne, voulant que le Jean Charest de 2008 eût compris le message de la population et ne revienne pas à ses façons de gouverner de 2003. Nous ne*

pouvons que respecter un dirigeant de gouvernement qui apprend réellement de ses erreurs pour aller de l'avant».

Intervention accrue de l'État

«*Aller de l'avant, pour nous, ça signifie concrètement privilégier une intervention accrue et soutenue de l'État dans l'économie, et ce, plus particulièrement dans une période de soubresauts économiques réels et appréhendés dans la foulée de la crise financière qui frappe aujourd'hui la planète entière*», a conclu le président de la FTQ.

C'était dans les médias

«[...] l'ancien ministre a dressé, dans une allocution devant une centaine de membres de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux, son ordonnance de traitement pour le réseau de la santé. Une ordonnance qui se résume en quelques mots, plus de privé. "Il n'y a rien de scandaleux à ce qu'on fasse des profits dans le secteur de la santé", a déclaré M. Couillard.»

Le Quotidien,
10 décembre 2008

Dire que c'était lui qui devait, en principe, défendre et améliorer notre réseau public...

Nouveaux membres chez GSK

Le 4 juillet 2006 le SCFP 3783 représentant les employés de Corporation ID Biomédicale du Québec, une composante de GlaxoSmith-Kline Biologicals (GSK), déposait auprès de la Commission des relations du travail une requête en interprétation de l'unité de négociation en vertu de l'article 39 du Code du travail. Dans sa requête, le syndicat demande à la Commission de déclarer qu'environ 150 personnes, en très grande majorité des professionnels, sont des salariés visés par son accréditation.

L'employeur refuse cette reconnaissance et allègue

que «*même si les attributs traditionnels du droit de gréance, dont notamment l'imposition de mesures disciplinaires et les permissions d'absence, n'ont pas nécessairement été conférés aux titulaires des postes visés par la requête, mais au supérieur immédiat d'un employé, [...] leurs responsabilités les qualifient à titre de représentant de l'employeur*».

Cette requête était unique par son ampleur, le nombre de titres d'emploi que l'employeur requiert d'exclure et la nature des exclusions demandées.

Le 19 novembre dernier, le commissaire Pierre Bernier, dans un jugement de 54 pages, faisait droit à la très grande majorité des cas soumis par le syndicat que les conseillers Eddy Jomphe et Serge Morin, représentaient devant la Commission. Ces salariés seront donc désormais couverts par la convention collective.

GlaxoSmithKline Biologicals (GSK) est une société biotechnologique axée sur le développement de vaccins spécifiques portant sur un éventail de maladies, mais aussi contre les agents de bio-terrorisme.